

Accueil > Bretagne > Ploudalmézeau

Dans le pays d'Iroise et le pays des Abers, il faudra un badge pour accéder aux déchetteries

Mardi 20 juin 2023, Guy Colin, vice-président de pays d'Iroise communauté, et son homologue, Christine Chevalier, vice-présidente du pays des Abers (Finistère), ont annoncé la distribution de badges d'accès à toutes les déchetteries des pays d'Iroise et des Abers, à partir du 27 juin 2023. Les barrières d'accès seront en fonctionnement début septembre.



Virginie L'Haridon, directrice du pôle déchets et économie circulaire du pays des Abers, Christine Chevalier, vice-présidente du pays des Abers, Gerard Couzien, adjoint au maire de Ploudalmézeau, Guy Colin, vice-président de pays d'Iroise communauté, et Sylvie Margant, responsable du service déchets et environnement du pays d'Iroise. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 23/06/2023 à 08h05

[Lire le journal numérique](#)

De nombreuses communautés de communes ont mis en place des badges pour accéder aux déchetteries de leur territoire, car cela réserve l'accès aux usagers qui payent la redevance ordures ménagères, et aux professionnels sous convention. Dans le pays d'Iroise et le pays des Abers ([Finistère](#)), un tel dispositif sera mis en place à partir de début septembre 2023.

« L'objectif est de mieux connaître les pratiques des usagers pour adapter le service et permettre aux agents d'accueil d'être plus disponibles pour orienter les usagers en régulant les flux », » explique Guy Colin, vice président de pays d'Iroise communauté.

« Choisir la déchetterie la plus proche de chez eux »

« Lancer ce dispositif dans les deux Pays fait sens, car certaines de nos communes sont voisines. Nous laissons ainsi nos administrés de choisir la déchetterie la plus proche de chez eux », » ajoute Christine Chevalier, vice-présidente du pays des Abers.

« Le badge donne accès aux 5 déchetteries du Pays d'Iroise et aux 5 du Pays des Abers, la seule différence est que le badge dématérialisé n'est disponible pour le moment que pour les usagers du Pays d'Iroise », » précise Sylvie Margant, responsable du service déchets et environnement de Pays d'Iroise communauté.

« Ce système commun vous nous permettre d'uniformiser nos pratiques et donc aussi d'optimiser nos accords avec les sociétés qui traitent chaque catégorie de déchets, » poursuit Guy Colin. « Les usagers du pays d'Iroise déposent 500 kg en déchetterie par an, cela fait un total de 30 000 tonnes par an de déchets à gérer ».

Informations pratiques pour les usagers

Les badges en version plastique sont envoyés du 27 juin jusqu'au 15 juillet 2023 aux usagers particuliers assujettis à la redevance ordures ménagères.

Spécificité pour les habitants du Pays d'Iroise, un e-badge est accessible *via* l'application dédiée sur le site de pays d'Iroise communauté.

À partir du 15 juillet 2023, ceux qui n'ont pas reçu leur carte peuvent en faire la demande sur les deux sites des communautés de communes.

Renseignements : www.pays-iroise.bzh ou www.paysdesabers.bzh

Ploudalmézeau